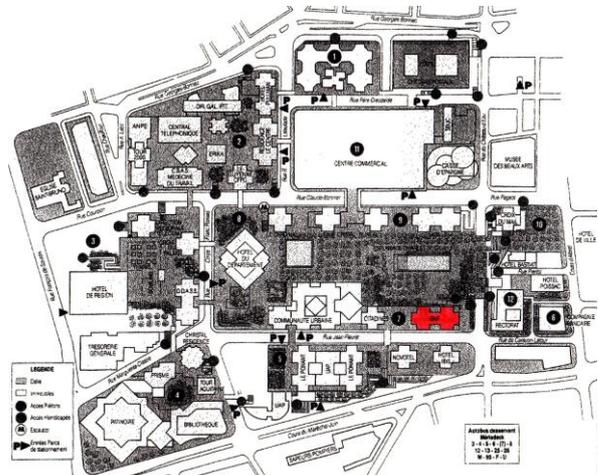


BORDEAUX MERIADECK - ANDRE LHOTE



Photo Sauvegarder Mériadec



1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : ANDRE LHOTE
Variante du nom : Charles de Gaulle, GMF.
Numéro et nom de la rue : 4, esplanade Charles de Gaulle - rue Jean Fleuret – îlot 7
Ville : Bordeaux 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : propriétaires privés (copropriété)

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 fiche B 9029 – PLU décembre 2016

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande

1976 par la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF) pour y installer ses bureaux et y loger une partie de son personnel. Logements loués par les salariés en étages, et bureaux en rez-de-dalle.

Architectes

Francisque Perrier

Autres architectes et intervenants

Jean Willerval, architecte en chef du quartier

Contractants

La société d'assurances GMF

CHRONOLOGIE

Date du concours :	1976
Date de la commande :	1977
Période de conception :	1977-78
Durée du chantier :	1978 à 1980

Usage

Logements privés sur 6200 m² et 684 m² de bureaux en rez-de-dalle - une loge de gardien.

Etat du bâtiment

Bon

Les halls d'entrée sont d'origine.

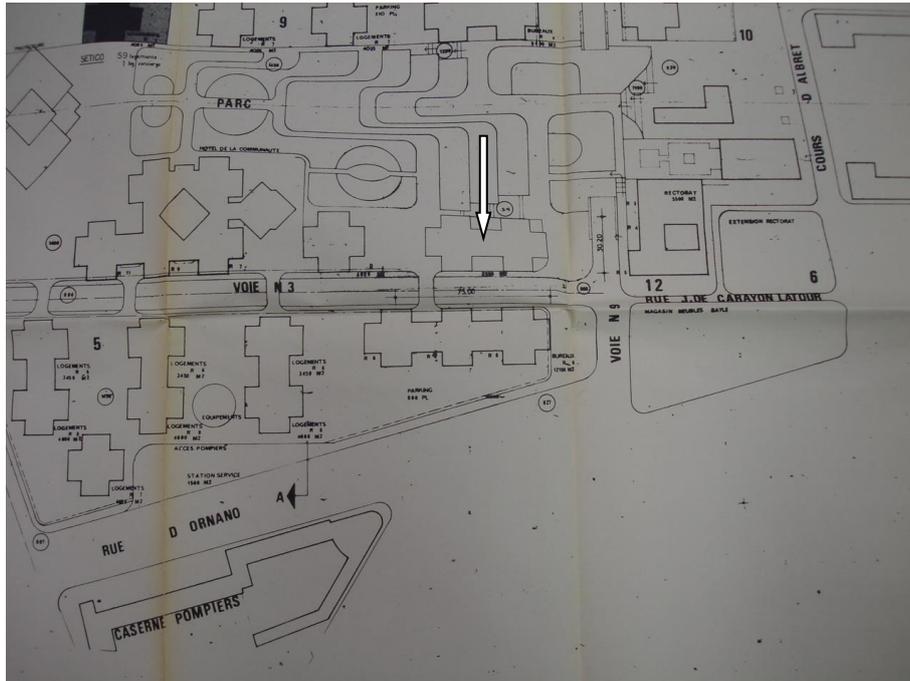
Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes

1981 : un sas d'entrée est rajouté en rez-de-dalle pour les bureaux - entretien courant -

1992, 5 septembre : aménagement de l'entresol en bureaux. Les architectes sont JC Gaussen, JP Phuc.

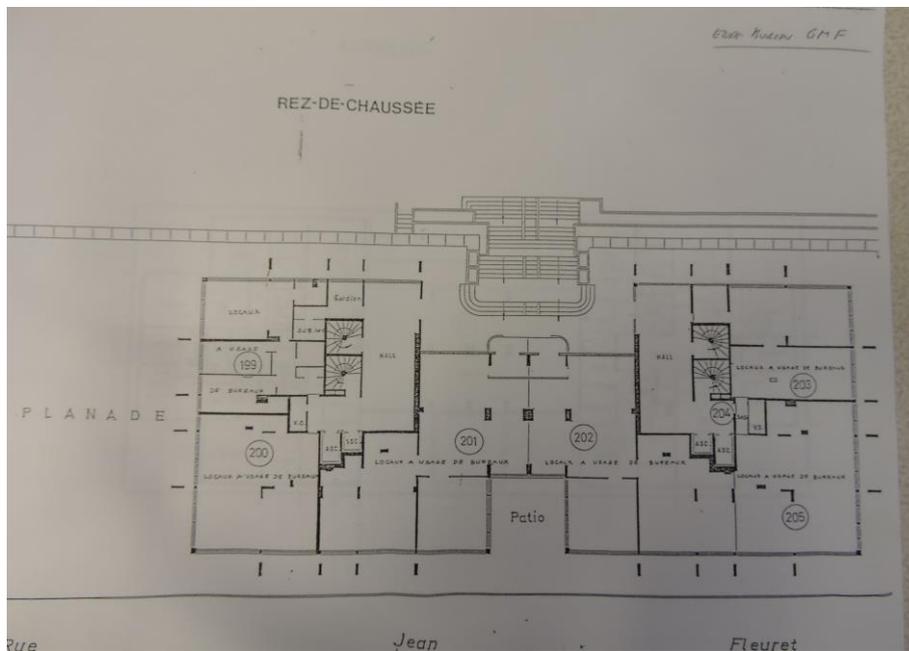
Le maître d'œuvre est le groupe SEPI.

2002 et 2016 : nettoyage des parements en béton gratté



André Lhote Plan de situation

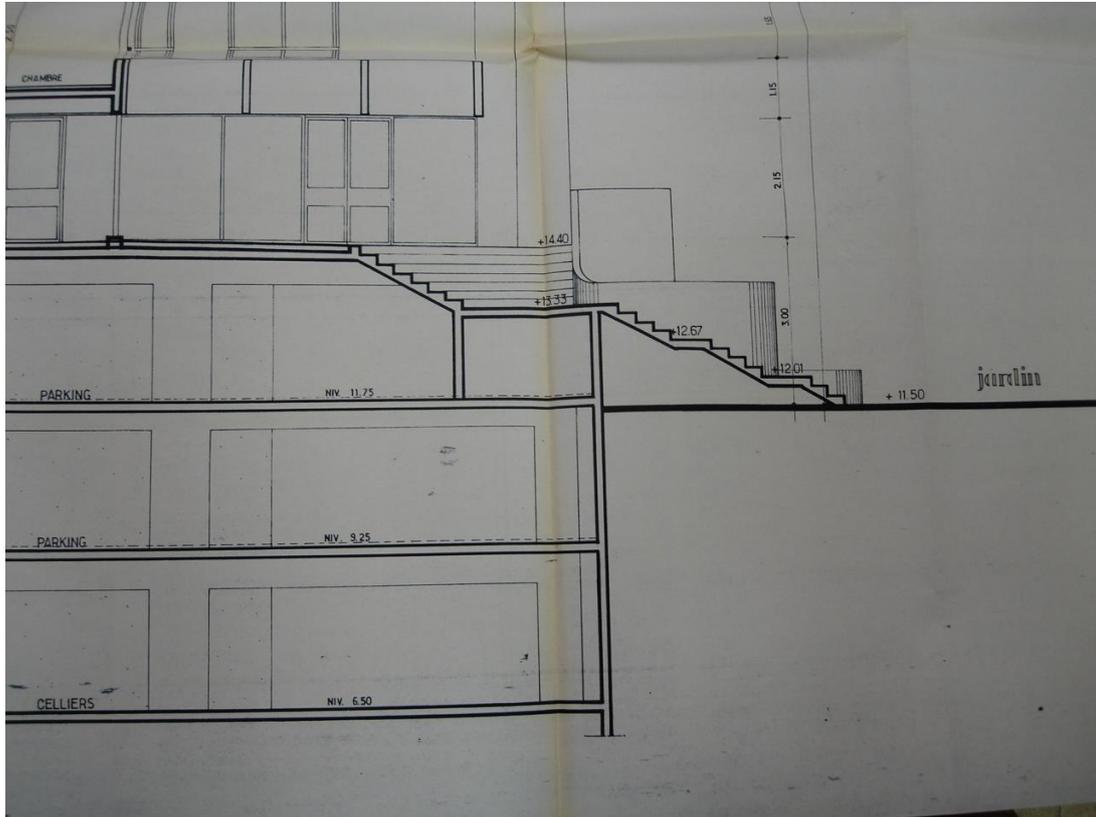
3. DESCRIPTION DU BÂTIMENT



André Lhote, plan du rez-de-dalle

L'immeuble André Lhote fait partie des bâtiments de logements du quartier Mériadeck. Cependant, comme d'autres immeubles similaires du quartier, il abrite des locaux administratifs au rez-de-chaussée.

Le bâtiment se situe directement en bordure du parc central du quartier, l'esplanade Charles-de-Gaulle. Comme pour l'ensemble de ces immeubles, l'accès surplombe l'esplanade, et l'on y pénètre via un perron comportant plusieurs marches. Sur rue, aucun autre accès n'est aménagé, en dehors de l'entrée des parcs de stationnement.



André Lhote, plan de l'escalier d'accès par la dalle 1978

Le bâtiment répond à la totalité du cahier des charges établi pour l'ensemble des constructions du quartier par Jean Willerval, architecte coordinateur de l'opération de rénovation du quartier de l'Hôtel de Ville: plan cruciforme, dégagement du rez-de-dalle (par une "taille de guêpe"), gabarit de l'immeuble, et respiration entre les constructions par un éloignement de 30 mètres, palettes et teintes des matériaux, hauteur de la construction.



André Lhote : double croix vue aérienne 2010

Compte-tenu des dimensions du bâtiment, son plan correspond à une double-croix, comme d'autres immeubles de dimensions similaires sur le quartier (Allianz, le Centre, Hôtel Mercure).

Le bâtiment a une structure simple : ossature en béton par poteaux, poutres, voiles, et dalle, les allèges et garde-corps sont en béton clair de granulats moulés.

Selon le gabarit des immeubles préconisé dans le cahier des charges de l'opération (multiple de 30 mètres), le bâtiment mesure 60 mètres sur 30, pour une hauteur de 22 mètres par rapport à la dalle, et 33 mètres par rapport à la rue (son sommet est à 39 mètres NGF).

Outre les bureaux, les locaux administratifs situés en rez-de-chaussée, l'immeuble se compose de 76 appartements, allant du studio au T6.

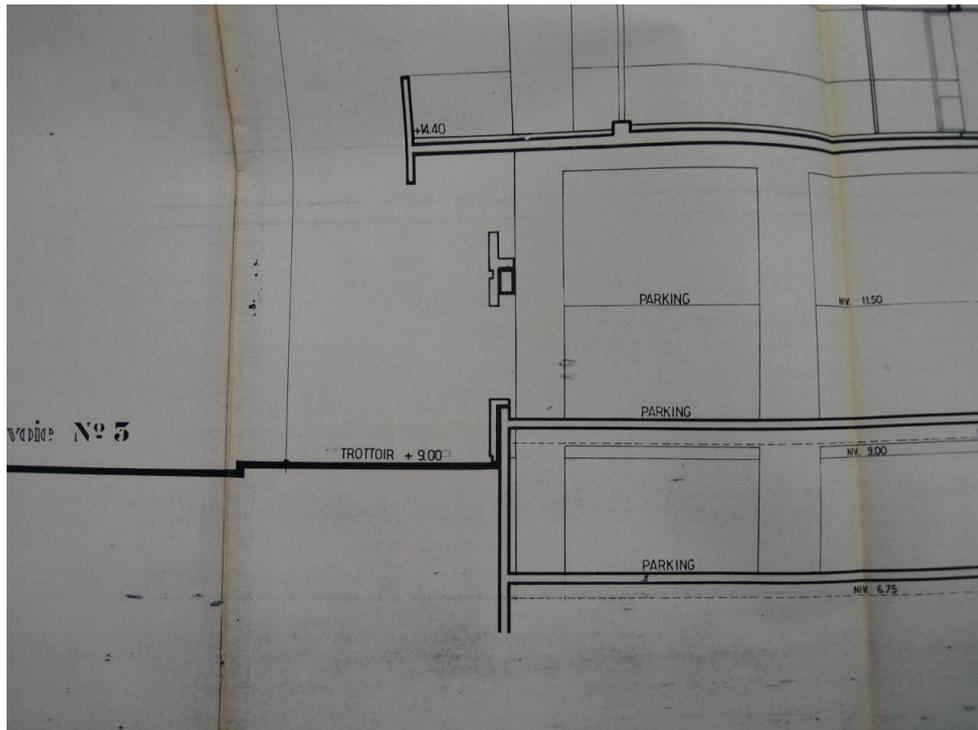
4. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique

La simplicité de son mode constructif (entièrement en béton), et la rationalisation de sa distribution (circulations verticales avec escaliers, ascenseurs, monte-charges, et gaines techniques dans les blocs centraux, correspondant aux cœurs des croix), ont permis au bâtiment de s'adapter à la modernisation de la résidence, sans modification de ses structures.

L'architecte a su doter les appartements d'espaces généreux : chaque logement possède un large balcon de 1,60 m de profondeur (aujourd'hui considéré comme une terrasse); les appartements du 7^e étage bénéficient de grandes terrasses ; plusieurs appartements sont traversants et possèdent une terrasse à la fois sur la rue et sur les jardins; le sous-sol comporte les zones de stationnement (propriété des résidents) et des celliers.

On note sur le plan présentant la coupe Sud du rez-de-rue que pour éviter une hauteur trop importante de la construction et respecter le velum, l'architecte a placé le 3^e niveau de stationnement en partie en dessous du niveau de la rue, limitant ainsi la hauteur de construction tout en respectant le nombre de places de parkings imposé par le plan d'urbanisme.



André Lhote Le stationnement : entrées sur rue - 1978

2 - appréciation sociale

Conçu initialement comme un quartier d'habitation, avec l'évolution du programme, la part de logement dans le quartier a été fortement diminuée (elle correspond aujourd'hui à un immeuble sur huit). Ce bâtiment fait partie des immeubles de logements, qui permettent au quartier de ne pas être qu'un centre administratif, avec une vie correspondant uniquement aux heures de bureaux.

Aujourd'hui, il est occupé à plus de 80% par les propriétaires et 20% par des locataires.

Son rez-de-chaussée est actuellement occupé par le Secrétariat Général aux Affaires Régionales de la Préfecture de la Gironde.

3 - appréciation artistique et esthétique

L'immeuble André Lhote fait partie de l'alignement spectaculaire des croix situées autour du jardin central.

Francisque Perrier, l'architecte de ce bâtiment, a construit d'autres immeubles de logements dans le quartier, respectant tous l'intégralité des prescriptions du cahier des charges établies par Jean Willerval, architecte coordinateur du quartier, que ce soit le plan en croix, le rétrécissement du rez-de-dalle, le gabarit et la hauteur du bâti, ou la palette des matériaux utilisés.

Pour éviter une monotonie formelle qui résulterait de l'application stricte de ces prescriptions, sur l'ensemble de ses réalisations, Francisque Perrier a su créer un jeu savant autour des courbes au niveau des garde-corps, différents sur chaque bâtiment de logements qu'il a réalisés.

L'immeuble a conservé ses couleurs d'origine, dont l'alternance des lignes marron et beige qui créent l'horizontalité dans les constructions du quartier.

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international)

A sa construction, l'immeuble répond aux préconisations de la Charte d'Athènes: séparé de son voisin par un espace de respiration végétalisé de 30 m, suivant la règle des 30, il n'a pas de vis-à-vis ce qui donne une grande clarté aux appartements. Il profite également des jardins situés au pied des immeubles et qui forment les jardins partagés des quartiers modernes.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables

Jean Willerval, avec les exigences qu'il avait définies dans le cahier des charges du quartier en 1967, s'est largement inspiré des conclusions de la Charte d'Athènes et peut être considéré en conséquence comme un élève de l'école de Le Corbusier.



Photo Sauvegarder Mériadeck



Photo Sauvegarder Mériadeck – Maquette Bordeaux Métropole

DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives Municipales de la ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives 538 O1

PC 77 Z 323 signé en janvier 1978 : permis de construire et toute correspondance s'y rapportant.

Le premier permis n'est pas accepté, le plan de masse réduisant les bâtiments en bordure du quartier ancien à 4 niveaux. Un compromis est trouvé en construisant les parkings en sous-sol -3 avec une rampe d'accès. Il est l'un des rares immeubles à être propriétaire de ses parkings.

PC 92 Z 1385 : une partie de l'entresol est aménagée en bureaux; quelques appartements sont supprimés.

PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

André Lhote : archives de la ville de Bordeaux
Photographies Sauvegarder Mériadeck



André Lhote : entrée sur la dalle 2016



André Lhote : côté Ouest 2017



André Lhote : jardinières et espaces de respiration - 2016